

**DATE DE CONVOCATION** : 27 Août 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE –G. MIGNON - M. VILLEGIER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – E. PISANI – A. DUBRUN – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL - S. DELIMOGE – C. NANGLARD - C. RAFIN.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGIER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - P. BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE -

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: C. BONNEAU – F. GUIRAO – S. RAYNAUD – P. BERTON

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : A. DUBRUN

**OBJET : PLAN D'INTERVENTION POUR LE RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES – ADOPTION DU RÉGLEMENT RÉGISSANT L'OCTROI DE L'AIDE MUNICIPALE POUR LE RAVALEMENT DE FAÇADES**

**VU** le Code général des collectivités territoriales

**VU** l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2019 portant extension de l'Opération de revitalisation des territoires (ORT) inscrit à l'opération Cœur de Ville de Cognac, aux communes de Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac.

**CONSIDÉRANT** que l'intervention de la Commune pour l'aide au ravalement de façades dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) est actée au budget 2020 de la ville.

**CONSIDÉRANT** que pour la ville de Châteauneuf-sur-Charente, la mise en œuvre d'une des actions concerne le ravalement des façades et leur financement.

**CONSIDÉRANT** la proposition de règlement régissant l'octroi de l'aide municipale pour ravalement de façades présentée à l'assemblée délibérante,

Le conseil municipal après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR**:

- ✓ **DÉCIDE** d'instaurer un financement aux travaux de ravalement de façades
- ✓ **ACCEPTE** le règlement ci-annexé à la présente délibération
- ✓ **DONNE POUVOIR AU MAIRE**, de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne mise du plan d'intervention pour le ravalement des façades.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE